

Image not found or type unknown



Parents retraités belges

Par **veerle**, le **30/08/2013** à **09:13**

Bonjour,

Je voudrais faire venir ma mère et son mari, tous deux retraités en belgique, en france. J'ai vis depuis 1995, j'ai toujours la nationalité belge. Je suis divorcée, j'ai un enfant à ma charge et je touche une pension d'invalidité 2ème categorie depuis 2008. Je peux les loger à titre gratuit. Est-ce que je peux les prendre à charge ?